



LA DÉCLARATION DES GÉNÉRATIONS

Ratifiée lors du Rendez-vous national des générations, qui a eu lieu les 15 et 16 octobre 2011 à Montréal, la Déclaration des générations a été adoptée par des citoyens de tous les âges et de toutes les régions du Québec. Cette déclaration définit les principes d'un nouveau contrat social entre les générations au Québec. Elle est le fruit d'une vaste démarche citoyenne réalisée ces deux dernières années où plus de 4 000 personnes ont participé à des activités de dialogue intergénérationnel.

PRÉAMBULE

Nous voici arrivés à un carrefour de notre histoire. Grâce à l'allongement de la vie, quatre et même cinq générations de citoyens seront amenées à vivre et à vieillir ensemble. La transformation de la famille, des liens sociaux et des solidarités, la précarisation du travail, la crise de la démocratie de même que les préjugés relevant de l'âgisme ou du jeunisme risquent de rendre plus difficile le vieillissement individuel et de faire percevoir le vieillissement collectif comme une menace.

Depuis deux ans, à travers les divers Rendez-vous des générations organisés dans toutes les régions du Québec par l'Institut du Nouveau Monde et ses partenaires, nous avons échangé nos perceptions, nos questionnements et nos propositions en vue de bâtir une société pour tous les âges. Comme première conclusion de ce dialogue, la présente Déclaration des générations pose les balises d'un nouveau contrat social :

- ▶ Nous croyons que la vitalité du peuple québécois, de sa culture et de sa démocratie ainsi que le développement durable du Québec exigent la prise en compte de tous les acteurs sociaux, quels que soient leur âge et leur génération, leur genre et leur orientation sexuelle, leur histoire et leur culture d'origine, leurs différences ou la région de laquelle ils proviennent.
- ▶ Nous affirmons que le vieillissement de la population du Québec, dans toute sa diversité, est un levier pour le développement collectif. L'apport de tous les citoyens et citoyennes de chacune des générations doit être valorisé, au croisement des énergies et des expériences, de la mémoire et de l'innovation, de la vie privée et de la vie publique.
- ▶ Nous nous engageons à travailler à ce nouveau contrat social basé sur l'équité entre les générations, sur une juste redistribution de la richesse, sur le droit de toute personne à l'éducation, à la santé, à la qualité de la vie, à la solidarité et au plein développement, et ce, à tout âge.
- ▶ Nous réclamons une réelle politique des âges qui favorisera le dialogue et la solidarité entre les générations, que ce soit en famille, à l'école, au travail, dans les loisirs ou les milieux de vie, et qui permettra d'apprivoiser le vieillissement, pour le bien commun.

PISTES D'ACTION CITOYENNES

TRAVAIL, MAIN-D'ŒUVRE ET RETRAITE.

1. Élargir la portée du régime de pension actuel (RRQ) en maintenant son caractère universel, transférable et géré par l'État.
2. Améliorer les conditions de travail et la sécurité d'emploi dans une perspective d'équité des avantages sociaux en :
 - ▶ s'assurant de la pérennité des droits et avantages sociaux;
 - ▶ réduisant les emplois précaires afin d'offrir un plus grand nombre d'emplois permanents;
 - ▶ garantissant les mêmes avantages pour tous les types d'emploi;
 - ▶ offrant de meilleures conditions de travail afin d'assurer la plus grande productivité des employés;
 - ▶ aidant les travailleurs à devenir polyvalents, en offrant des options en formation continue, et en promouvant chez les employeurs la Loi du 1 % (formation);
 - ▶ facilitant l'harmonie entre famille et travail, retraite et travail ou études et travail :
 - ▶ offrant des horaires plus flexibles;
 - ▶ adaptant les régimes de retraite pour favoriser la retraite progressive.
3. Valoriser les compétences et l'expérience des individus de tous les âges par la mise en place de programmes de mentorat et de transfert de compétences
 - ▶ en soutenant les nouveaux entrepreneurs dans le démarrage de leur entreprise;
 - ▶ en organisant, dès l'école secondaire, des rencontres avec des gens d'expérience qui partageraient leurs connaissances;
 - ▶ en invitant des aînés qui désirent partager leurs connaissances à superviser des stages en emploi;
 - ▶ en luttant contre le décrochage scolaire.

DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL ET DÉMOCRATIE

4. Organiser des activités de communication de façon continue pour favoriser les rapprochements et les pratiques du dialogue intergénérationnel.
5. Mettre en place des outils facilitant la communication entre l'ensemble des citoyens et des élus.
6. Informer davantage la population, dans un langage accessible, du travail accompli par ses représentants.
7. Créer des comités de citoyens, les consulter régulièrement en leur offrant des tribunes d'expression et d'implication.
8. Repenser le système de scrutin en mettant en place un système proportionnel qui favorise la participation et la représentation de toutes les générations.

IDENTITÉS, CULTURES ET RÉGIONS

9. Favoriser l'attraction, la rétention ou le retour en région en :
 - ▶ donnant des crédits de taxes pour l'achat d'une habitation en milieu rural;
 - ▶ valorisant et offrant des formations qualifiantes, professionnelles, collégiales ou universitaires en région et en sensibilisant nos entreprises à l'importance d'embaucher les finissants pour éviter qu'ils quittent leur région;
 - ▶ axant les activités de revitalisation sur le maintien des jeunes;
 - ▶ facilitant les stages en région (à l'instar des programmes de stages à l'international);
 - ▶ embauchant des animateurs de milieu pour soutenir et dynamiser les communautés;
 - ▶ facilitant le transport collectif hors des centres urbains et en l'adaptant aux besoins de toutes les clientèles.
10. Maximiser l'apport de l'immigration au fait français en :
 - ▶ maintenant la priorité accordée à la sélection des immigrants connaissant le français;
 - ▶ consolidant et en augmentant le financement des programmes et des activités de francisation pour les immigrants non francophones dans leur milieu d'adoption;
 - ▶ intensifiant la promotion de l'usage du français auprès des immigrants non francophones et des populations qui les accueillent.
11. Favoriser la natalité en :
 - ▶ maintenant le Régime québécois d'assurance parentale;
 - ▶ mettant en place des mesures pour faciliter l'adoption québécoise et internationale;
 - ▶ favorisant la conciliation travail-famille et les congés parentaux;
 - ▶ mettant en place des mesures facilitant l'accès à la propriété pour les familles;
 - ▶ supprimant les taxes sur les produits pour enfants;
 - ▶ offrant un soutien financier aux parents à la maison;
 - ▶ organisant des services de garde dans les milieux de travail, qui seraient adaptés aux travailleurs ayant des horaires non conventionnels;
 - ▶ donnant aux familles l'accès à des services de garderie subventionnés.

SANTÉ ET FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

12. Taxer davantage les entreprises pour réinvestir dans les programmes sociaux et introduire davantage de paliers d'imposition des particuliers, dans un modèle plus progressif.
13. Promouvoir la prévention en inculquant de saines habitudes de vie, tout en considérant que la lutte à la pauvreté est le premier déterminant de la santé.
14. Favoriser un système de santé plus près des gens par une meilleure communication et par l'offre de soins de proximité, notamment en :
 - ▶ consolidant la mission des CLSC sur de petits territoires;
 - ▶ instaurant des services de premiers répondants dans toutes les communautés, c'est-à-dire des services mobiles de santé de façon à ce qu'ils fassent la tournée des municipalités (prise de sang, prise de pression sanguine, dialyse, etc.);
 - ▶ faisant la promotion des services existants par la diffusion de capsules publicitaires (service 811, Infosanté, etc.);
 - ▶ encourageant la participation des gens et en favorisant l'entraide;
 - ▶ accélérant le développement du réseau d'accès à distance pour les dossiers de santé (Dossier Santé Québec — DSQ), de façon à ce qu'il y ait un dossier complet au lieu de plusieurs incomplets;
 - ▶ revoyant l'organisation des effectifs médicaux dans le sens des groupes de médecine familiale et en soutenant le développement de ce type de modèle.

MILIEUX ET QUALITÉ DE VIE

15. Revendiquer le droit de toute personne à la qualité de vie et à la dignité quel que soit son âge.
 - ▶ Lutter individuellement et collectivement contre l'isolement, l'abus et la pauvreté;
 - ▶ Favoriser son appartenance à la communauté et sa participation à la prise de décision;
 - ▶ Trouver une source de revenus annuels supplémentaire pour les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté et octroyer automatiquement aux pensionnés qui y ont droit les suppléments ou autres subventions;
 - ▶ Soutenir et accompagner les personnes malades et en perte d'autonomie ainsi que leurs proches (services de soutien à domicile et d'hébergement).
16. Augmenter et diversifier l'offre et l'accès à des habitats pour tous, quel que soit l'âge, en milieu rural et urbain, incluant des services de proximité et des logements sociaux. (Par exemple : loisirs, transport en commun, services de santé, bibliothèques plus riches et diversifiées, etc.)
17. Mettre en place, soutenir et animer des lieux, des espaces et des réseaux intergénérationnels publics et privés.

LES PARTENAIRES DES RENDEZ-VOUS DES GÉNÉRATIONS :

Les Rendez-vous des générations ont été organisés par



En collaboration avec les partenaires suivants

- ▶ Le Conseil des aînés du Québec;
- ▶ Le Conseil de la famille et de l'enfance;
- ▶ Le Conseil permanent de la jeunesse;
- ▶ Conférence des tables régionales des aînés du Québec;
- ▶ La Fédération des organismes communautaires famille;
- ▶ La Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec;
- ▶ ESPACES 50 +;
- ▶ Le Secrétariat aux aînés;
- ▶ Le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- ▶ Le Mouvement des caisses Desjardins;
- ▶ Service Canada, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés;
- ▶ Et de nombreux partenaires locaux dans chacune des régions du Québec.

